La braderie se tient lundi 9 juin de 7h à 16h en centre-ville : modalités de réservation, emprise, circulation...

Publié le 29 avril 2025

Ca y est, voici les infos qui accompagnent la grande braderie de Pentecôte organisée par l'association des Fêtes de Robersart !

Emprise

La braderie s'étalera de 7h à 16h comme les années précédentes,

- avenue de Robersart,
- espace Robersart,
- place du Général de Gaulle,

- rue du 11 Novembre,
- giratoire de la Distillerie,
- rue du Général Leclerc jusqu'à d'Autosur,
- et rue Obert jusqu'au parking de l'ancien Carrefour.

Les mesures de sécurité imposent l'interdiction à tous les véhicules à moteur de pénétrer ou de stationner sur cette emprise (seules les remorques non bâchées sont autorisées sur les emplacements).

Les bradeux pourront néanmoins apporter leur véhicule sur leur emplacement dès 5h et jusqu'à 6h30 pour le déchargement. Après, il faudra le stationner en dehors de la braderie (plan ci-dessous) :

Réservations d'emplacement(s)

Le tarif est de 8 euros l’emplacement de 2 mètres linéaires ; maximum 8 mètres linéaires par exposant. Si vous réservez devant votre voisin, il faut impérativement son accord écrit lors de la réservation.

Si vous disposez d'une remorque non bâchée, vous devez réserver au moins 4 mètres linéaires.

Paiement : espèce, chèque ou CB

Sessions de résas (présentation d’une pièce d’identité et d’un justificatif de domicile de moins de 3 mois obligatoire, auquels s'ajoute un extrait Kbis pour les professionnels) :

Riverains :

→ samedi 3 mai de 9h à 12h, salle Martin du Complexe Sportif

Wambrecitains :

→ samedi 17 mai de 9h à 12h, salle Martin du Complexe Sportif

Session ouverte à tous :

→ samedi 24 mai de 9h à 12h, salle Martin du Complexe Sportif

Fêtes de Robersart

Association Fêtes de Robersart

Braderie du Lundi 9 juin 2025 de 6h30 à 16h00

Inscriptions

- **Pour les riverains** des rues suivantes : Avenue de Robersart, Espace Robersart, Place du général de Gaulle, Rue du 11 novembre, Giratoire de la distillerie, Rue du général Leclerc jusqu'à Autosur et Rue Obert

  Afin de bénéficier de l'emplacement devant votre domicile, les inscriptions auront lieu :

  Samedi 3 mai 2025 de 9h à 12h00
  Au stade : salle Martin, complexe sportif avenue du stade à Wambrechies

→Pensez à noter les numéros inscrits devant chez vous

ATTENTION : En dehors de ces dates, les emplacements devant votre domicile seront mis à disposition.
Pour les logements collectifs, les emplacements sont limités à 4m linéaires.

- **Pour les Wambreditains** : les inscriptions auront lieu le Samedi **17 mai** de 9h à 12h ; Salle Martin, avenue du stade Wambrechies

- **Réservations ouvertes à tous :** Samedi **24 mai** de 9h à 12h
  Salle Martin, avenue du stade Wambrechies

Pièces à présenter lors de la réservation : une carte d'identité ou un passeport + 1 justificatif de domicile. Pour les commerçants : Un extrait Kbis en plus

Tarif : 8€ par tranche de 2 mètres linéaires, profondeur 2m (maxi)
4m minimum si remorque.

A noter :
Les remorques sont interdites dans la zone Jaune et devront obligatoirement être débâchées.
Nous vous rappelons que la vente de boisson et d'alimentation est strictement interdite.

Numéro de téléphone de l'organisateur : 0787944384

Fêtes de Robersart

Association Fêtes de Robersart

ATTESTATION - INSCRIPTION BRADERIE

Je soussigné(e) :

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... **Ville :** .....
Téléphone : ..... **Email :** .....

Numéro Carte Nationale d'identité : .....
Ou Numéro Passeport : .....
Ou Numéro Permis de conduire : .....
Et Délivré le : ..... Par : .....

Déclare sur l'honneur :
- ❑Ne pas être commerçant(e)
- ❑Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L310-2 du code du commerce)
- ❑La non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du code pénal)
- ❑Ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons.

Nombre de mètres : **Numéros d'emplacement :**

Pour les commerçants uniquement :
Numéro d'immatriculation au registre des commerces et des sociétés: .....
Référence du récépissé de déclaration au CFE (Auto-entrepreneur) : .....

Déclare sur l'honneur :
- ❑ Ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons.
- ❑ Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur au moment de mon inscription

Fait à Wambrechies, le ..... **Signature :**

Bulletin d'inscription à la braderie

Ce bulletin sera aussi à disposition lors des sessions de réservation d'emplacements, mais vous pouvez déjà le remplir pour gagner du temps le jour J.

Poids : 205.56 Ko
Téléchargement [1]

Association Fêtes de Robersart

Règlement Intérieur Braderie

La Braderie du lundi 9 juin 2025, à Wambrechies, est ouverte aux visiteurs de 7h00 à 16h00.

- L'installation des stands se fera à partir de 5h00, les véhicules devront avoir quitté le dispositif à **6h30**.
  AUCUN véhicule ne pourra rester sur les zones de déballage.
- Les stands ne devront pas excéder une profondeur de 2 mètres. Les véhicules de secours doivent pouvoir circuler librement.
- A l'inscription un coupon de couleur vous sera distribué. Vous devrez le présenter dès votre arrivée et le conserver sur vous toute la journée.
- L'accès aux stands se fera par deux entrées distinctes en fonction de la couleur de votre zone de déballage (cf plan au dos). Vous devrez **IMPERATIVEMENT** y présenter votre coupon d'inscription.
- Une fois que vous aurez déballé vous devrez vous garer à l'extérieur du dispositif.
- A partir de 16h vous pourrez récupérer votre véhicule et revenir sur votre stand en respectant le plan de circulation (cf plan au dos)
- Les remorques autorisées sur les emplacements spécifiques seront **OBLIGATOIREMENT** débâchées. Aucune remorque autorisée dans la zone jaune.
- **Toutes ventes de boissons** (café, thé, chocolat, soda, jus de fruits, bières, eau ...) **ou d'alimentation** sont **STRICTEMENT INTERDITES**. Aucune vente de « fait maison » n'est autorisée.
- Toute propagande qu'elle soit politique ou sectaire est interdite.
- Les responsables de la braderie se réservent le droit de décider de la sanction nécessaire en cas d'infraction au règlement.
- Les conditions météo ne sont pas un motif de remboursement. En cas d'intempérie, seuls les organisateurs, en lien avec les autorités peuvent décider d'une fermeture anticipée.

Pensez à emmener votre bonne humeur et à rester courtois avec les bénévoles.

Bonne Braderie !!!

Règlement intérieur

Poids : 121.89 Ko
Téléchargement [2]

Mesures de police accompagnant la braderie

- La circulation est interdite sur la totalité de l'emprise de la braderie lundi 9 juin de 6h30 à 16h.
- Le stationnement est interdit sur la totalité de l'emprise dès dimanche 8 juin 20h jusqu'au lundi 9 juin 18h
- Les bradeux pourront amener leur véhicule avant 6h30 sur leur emplacement afin de le décharger. A 6h30, obligation de le stationner en dehors des rues braderie
- Les départs en voiture ne peuvent se faire avant 16h.
- Les remorques devront être débâchées.
- La vente de boissons et d'alimentation est interdite.

Contact de l'organisateur : fetesderobersart@gmail.com [3] / 07 87 94 43 84

- Travaux & perturbations de circulation à Wambrechies Accès [4]
- Association des fêtes de Robersart Accès [5]

URL de la source (modifié le 29/04/2025 - 12:47):
https://www.wambrechies.fr/actualites/braderie-de-pentecote-les-infos

Liens
[1] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/inscription_braderie25_1.pdf
[2] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement_interieur_0.pdf
[3] mailto:fetesderobersart@gmail.com
[4] https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/se-deplacer/travaux-perturbations-de-circulation
[5] https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/annuaire-des-associations/association-des-fetes-de-robersart

Bannière: